

Quelques notes sur
LA CAISSE D'ÉPARGNE DE MONTBRISON A LA BELLE ÉPOQUE

Au début du siècle, les caisses d'épargne sont des institutions en plein développement. Les fonds déposés sont de plus en plus importants : en 1847, à la fin du règne de Louis-Philippe, 358 millions de francs, en 1870, à la fin du Second Empire, 711 millions et en 1901, 3 milliards 334 millions de francs (1).

Chaque semaine, la caisse d'épargne de Montbrison faisait connaître, par voie de presse, le compte-rendu des opérations enregistrées. Ainsi pour la semaine du 14 au 20 août, il y eut : versements reçus de 53 déposants, dont 9 nouveaux, 12 543 F ; remboursement de 53 déposants, dont 15 pour solde 21 044 F 23, en somme une mauvaise semaine (année 1899).

Les membres du conseil d'administration sont des personnages importants et considérés. En décembre 1898, le docteur DULAC père, l'un des fondateurs de la caisse de Montbrison, donne sa démission, en raison de son âge. Mais, à la séance du conseil municipal du 27 décembre, M. DULAC est maintenu dans ses fonctions, la municipalité "lui donnant ainsi une preuve de sympathie" comme le fait remarquer le maire.

Le caissier doit être un homme de confiance. Le 12 août 1899, la presse locale passe le communiqué suivant :

" Avis, les personnes qui désireraient occuper le poste de caissier de la caisse d'épargne de Montbrison, vacant le 1^{er} en septembre prochain, en suite de la démission du titulaire actuel, sont invités à adresser leur demande sous huitaine au secrétariat de la mairie (2). Le cautionnement à fournir en espèces est de vingt mille francs. Les appointements sont de trois mille francs par an". Malgré ce cautionnement très important, onze demandes furent formulées. Ce fut M. VAUDOIRE, déjà employé de l'établissement, qui put accéder à ce poste envié, ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Il obtint 11 voix, contre 8 à M. CHAMBON et 7 à M. FOURNIER. Lors de la réunion du conseil municipal du 24 août, la municipalité donna un avis favorable.

Le montant maximum des dépôts est fixé à 1 500 F par livret (loi du 20 juillet 1895) et l'excédent est remboursé en espèces ou converti en rentes sur l'Etat.

A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU LOCAL

Voulant acquérir plus d'autonomie, la caisse d'épargne, jusque là logée dans une salle de la mairie, désirait acheter une maison pour y installer ses bureaux. On avait pensé, tout d'abord, à exhausser l'Hôtel-de-ville, puis à acheter la maison CHALAND-MURAT dans la rue Tupinerie. M. CHOMERT proposa, avenue Alsace-Lorraine, la maison BRALLY. Un certain M. BUSSIERES offrit son jardin (on n'a jamais su s'il l'avait offert gracieusement) de même que M. OUDET sa maison, quai de l'hôpital.

Parlant au conseil municipal des immeubles OUDET, M. SANDILLON constata qu'il s'agit de "vieilles masures", "d'un coin qui a besoin d'être rebâti". "Si on les démolissait on dégagerait l'hôpital et on embellirait le quartier". Le maire indique qu'il y a promesse de vente pour la maison OUDET, au prix de 26 000 F. Le conseil d'administration de la caisse considérait, quant à lui, que la maison BRALLY était suffisante, mais la ville objectait que l'emplacement était mal choisi et que l'établissement serait mieux situé au centre de la ville.

Finalement, un autre immeuble fut choisi. Dans le MONTBRISONNAIS du 5 novembre 1898, on pouvait lire l'annonce suivante :
Etude de Me Pierre DUPIN, notaire à Montbrison. Adjudication immobilière. Le dimanche 13 novembre 1898, à deux heures du soir, en la salle des adjudications de la chambre des notaires, sise hôtel d'Allard, à Montbrison, il sera procédé par le ministère de Me Pierre Dupin, notaire, à la vente aux enchères publiques d'une vaste maison avec dépendances située à Montbrison, angle de la rue de l'hôpital et du quai de l'hôpital.

servant à l'exploitation de l'hôtel tenu par monsieur CHAMBAT, connu sous le nom de "Hôtel du pinson". Mise à prix : 10 000 francs. L'adjudication aura lieu même sur une seule enchère. On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. Pour tous renseignements s'adresser à Me Dupin, notaire, rédacteur du cahier des charges."

L'hôtel du Pinson fut d'abord acquis par Monsieur Benoit-la-Croix CHAMBAT, frère de Pierre CHAMBAT qui était hôtelier. La caisse d'épargne fut construite plus tard sur cet emplacement.

"Et la caisse d'épargne, quand est-ce qu'on va la construire ?", question précise posée par M. DUPUY, conseiller municipal et administrateur de la dite caisse, à la séance du conseil municipal du lundi 10 février 1902. Réponse de M. CHIALVO, maire : "Nous avons acheté un immeuble pour cet effet, mais il faut le démolir". Il précise que cet immeuble est occupé par quelques locataires et surtout par l'un d'eux, qui, en vertu d'un bail régulier, peut encore y loger pendant huit ans en versant 250 F par an. Une indemnité de 3 000 F lui a été proposée mais à cette date le marché n'est pas encore conclu. Le maire propose de tout démolir puis d'attendre devant les tribunaux les exigences du locataire. Parmi les autres locataires de la maison se trouvait une femme dénommée "Marie Dentelle", célébrité montbrisonnaise des années 1900.

Et finalement l'Ecureuil fit son nid à la place de l'hôtel du Pinson pour la plus grande joie de générations d'épargnants.

Louis VACHEZ

- (1) Chiffres extraits du journal Le Montbrisonnais.
- (2) La caisse d'épargne était établie dans les locaux de la Mairie.

